

transformateur edf sur le terrain de la copropriete

Par mcm, le 09/05/2021 à 09:54

bonjour

Nous avons un transformateur EDF sur le terrain de notre copropriété qui a été construite en 1996.

Ce transformateur se situe près des parkings. Devant ce transformateur un espace permettant l'accès au transformateur a été condamné (ceci est signifié par une croix de st andré) pour interdire tout stationnement.

or une voiture est constamment garée à cet endroit , que faire pour la déloger ? a t on le droit de fermer cet espace en mettant un arceau à fermeture à clés ? (cet terrain reste tout de même notre propriété?)

qu'elle solution proposez vous.

merci de me répondre

cordialement

mcm

Par Isidore Beautrelet, le 09/05/2021 à 11:09

Bonjour

Nous ne sommes qu'un forum étudiant.
Je vous oriente plutôt sur le site Légavox